

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**FONDS DE L'ECOLE D'AGNIERES-
HESCAMPS**

1880-2013

Répertoire numérique détaillé

123 W

établi par
Aurélie CARON, secrétaire de documentation
et Elise DUCROCQ, assistante de conservation principale du patrimoine

sous le contrôle scientifique de
Arnaud ESPEL, attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de
Elise BOURGEOIS, conservateur du patrimoine, directrice-ajointe

Amiens, juin-octobre 2016

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Bibliographie	page 7
Plan de classement	page 8
Répertoire numérique détaillé	page 9

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 123W a été réalisé par l'école du hameau d'Agnières à Hescamps le 7 juillet 2015 à l'occasion de la fermeture de l'établissement. L'école a rouvert à la rentrée de septembre 2015 pendant quelques mois à la suite d'une action des parents d'élèves le temps que le tribunal administratif confirme sa fermeture définitive. Il s'agit d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). L'importance matérielle du versement est de 0,92 mètre linéaire. Après tri, et élimination des doublons, il compte désormais 89 articles. Le versement s'étend de 1880 à 2013.

L'école du RPI d'Agnières-Hescamps

Les communes d'Agnières, Hescamps, Frettemolle et Soupicourt ont été fusionnées par arrêté préfectoral le 2 octobre 1972 avec pour commune centre Hescamps. Ceci à son importance puisque l'enseignement public du premier degré relève de la compétence de la commune depuis les lois fondatrices de Jules Ferry. Ainsi les communes d'Agnières, de Soupicourt et d'Hescamps avaient chacune leur école.

Le dispositif relatif aux écoles et classes élémentaires et maternelles figure dans le code de l'éducation. Les articles L. 212-1 à L. 212-9 prévoit qu'une commune doit être pourvue d'au moins une école élémentaire publique. Il en va de même de tout hameau séparé du chef-lieu, ou de toute autre agglomération, par une distance de trois kilomètres et réunissant au moins quinze enfants d'âge scolaire. L'article L. 212-2 du code de l'éducation prévoit, sous certaines conditions, que plusieurs communes peuvent se réunir pour l'établissement et l'entretien d'une école. Par délibération des conseils municipaux des communes intéressées, un ou plusieurs hameaux dépendant d'une commune peuvent être rattachés à l'école d'une commune voisine.

A travers les archives, et notamment les conseils d'école, on peut voir que les deux écoles d'Agnières et d'Hescamps ont été regroupées en RPI au moins depuis 1988 et peut-être même avant cette date. Les registres matricules des élèves ont cependant été tenus dans chacune des deux communes jusqu'à la fermeture du RPI. Le registre d'Hescamps étant le plus complet puisqu'y sont notés les élèves des deux communes. Les élèves habitants les hameaux de Soupicourt, Frettemolle ou encore Brettencourt y sont également inscrits.

Sur les dix dernières années d'existence du RPI, les directrices se sont succédées de manière rapprochée. En voici la liste : Aurélie Frémond de 2001 à 2004, Cécile Delpech de 2004 à 2007, Jessica Piau de 2007 à 2009, Isabelle Delique de 2009 à 2010, Julie Thocquenne de 2010 à 2012, Coralie Cauchois de 2012 à 2013 et Hélène Curie de 2013 à 2015.

Enfin, il est intéressant de noter que le RPI d'Agnières-Hescamps dépend de la circonscription d'Amiens II avec laquelle il entretient des rapports réguliers tant sur le fonctionnement administratif que sur ses projets éducatifs.

Présentation du contenu et mode de classement

Les documents ont été classés selon le mode de fonctionnement d'une l'école : gestion administrative, gestion du bâtiment, politique pédagogique, gestion des élèves, et aide sociale et santé.

La première partie concernant l'administration et le fonctionnement montre le contrôle qu'exerce la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN, anciennement Inspection académique¹) sur les écoles. La direction est chargée de l'ouverture et de la fermeture des classes selon les effectifs des établissements scolaires. Elle les visite et les inspecte afin de vérifier si la politique éducative choisie par le ministère est respectée. La mise en œuvre de la politique éducative passe par le projet d'école. Ce document est essentiel pour comprendre l'histoire de l'école du RPI d'Agnières-Hescamps. Créé par la circulaire n°90-039 du 15 février 1990, « il définit les modalités pour la mise en application des objectifs et des programmes nationaux d'éducation ». Dans sa forme actuelle, le projet doit contenir la liste des actions éducatives mises en place et leur évaluation, les dispositifs d'aides aux élèves, un programme d'éducation artistique et culturelle, et un programme d'éducation à la santé. C' est un contrat passé entre l'équipe éducative et l'inspecteur départemental de la circonscription qui le valide. Annuel à ses début, il devient triennal à partir de 1996. Certaines actions qui supposent l'attribution de moyens financiers complémentaires s'évaluent annuellement et peuvent être reconduites sous forme d'avenants. Un bilan annuel des objectifs atteints et à atteindre est réalisé chaque année et envoyé à la DSDEN. Les archives montrent aussi que les parents d'élèves ont un rôle à jouer dans la vie de l'école. Ils élisent leurs représentants pour siéger au conseil d'école et ils participent à l'organisation des kermesses et des arbres de Noël pour les enfants.

La deuxième partie du classement concerne le bâtiment et le mobilier. Seuls quelques documents nous informent de l'équipement de l'école, les renseignements sur ce domaine se trouvant plutôt dans les archives communales conservées à la mairie d'Hescamps. Les autres dossiers évoquent la sécurité des enfants et les procédures d'évacuation mises en place.

La plus grosse partie du classement est consacrée à la pédagogie et aux enseignements. On y trouve les comptes-rendus du conseil d'école qui est l'organe décisionnel de l'école. Présidé par le directeur d'école, il réunit l'équipe éducative, les représentants de la collectivité, les représentants des parents d'élèves et un délégué départemental de l'Éducation nationale. Le

1 Décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique.

règlement intérieur, les travaux, les orientations pédagogiques, les aides spécialisées à mettre en place et le projet d'école y sont débattus et votés. Ces documents permettent de comprendre parfaitement la gestion de l'école et l'évolution des problématiques auxquelles elle a été confrontée. Le ministère de l'Éducation nationale a accordé de plus en plus de place à l'éducation artistique et culturelle au fur et à mesure des réformes. Depuis 2007, tous les projets d'école doivent intégrer un volet culturel et l'histoire de l'art est entrée dans les programmes scolaires. En lien avec les partenaires locaux, institutions culturelles mais aussi collectivités locales, les écoles peuvent mettre en place différentes actions pour éveiller les enfants à l'art sous toutes ses formes. Les élèves ont ainsi pu découvrir le théâtre et la musique. Des rencontres chorales ont d'ailleurs été organisées. Dans les archives de l'école, d'autres enseignements sont mis en exergue comme l'éducation littéraire et l'éducation physique. Sur ce dernier sujet, *l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré* (USEP), fédération sportive scolaire née en 1939 au sein de la Ligue de l'Enseignement, a été particulièrement présente au RPI d'Agnières-Hescamps, au moins de 2001 à 2010. Des rencontres sportives ont d'ailleurs été organisées. Un projet original sur l'environnement, et en particulier sur la réduction des déchets, a permis à l'école de remporter un concours scolaire organisé par le syndicat mixte interdépartemental de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SMIRTOM) de la Picardie Ouest. Les élèves de l'école ont ainsi pu bénéficier, comme récompense, d'une journée au centre national de la mer Nausicaa à Boulogne-sur-Mer.

Il y a peu de documents concernant le personnel de l'école car ceux-ci sont conservés à la DSDEN et non au sein de chaque établissement.

La quatrième partie du classement est consacrée aux élèves. Les registres matricules permettent d'avoir des informations sur le profil des élèves de l'école mais aussi celui de leurs parents. Les registres d'appel nous donnent les motifs d'absence, révèlent les périodes d'épidémies hivernales ou de maladies infantiles. Le travail des enfants est contrôlé régulièrement afin d'évaluer leur progression, cela permet en outre de voir les acquis considérés comme prioritaires par les enseignants à travers la lecture des livrets d'élèves. Les archives de l'école permettent également de constater le développement de la personnalisation du parcours scolaire. On ne s'intéresse plus à la classe dans son ensemble mais à chaque individu et à ses particularités. Tous les enfants ne sont pas égaux face aux apprentissages, certains acquièrent de nouvelles notions avec plus de facilités que d'autres. Les enseignants tentent d'aider les élèves en leur accordant une attention particulière mais ils n'ont pas toujours le temps nécessaire. En 1990, l'Éducation nationale met en place les Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED, circulaire n°90-082 du 9 avril 1990) afin de trouver des solutions à ce problème. Ce réseau est constitué d'enseignants et de psychologues qui se déplacent dans plusieurs établissements pour apporter, à raison de quelques heures par semaine, une aide adaptée à la

variété des besoins des élèves. Les équipes éducatives se réunissent afin de trouver l'aide appropriée à chaque enfant. Les comptes-rendus et les dossiers des élèves montrent tout ce qui est entrepris afin que l'école réponde à son objectif premier, être garant de la réussite pour tous.

Les archives consacrées à la santé et à la prévention montrent que celles-ci ont pris de l'importance à l'école. Il s'agit d'avoir des protocoles d'accueil pour les enfants atteints d'une maladie nécessitant une prise en charge rapide en cas de crise ou encore de suivre la bonne santé des élèves en menant des examens réguliers.

Le versement contient également des photographies de classes et des portraits individuels. Malheureusement celles-ci n'ont pas été légendées et le nom des enfants n'est pas indiqué sur les clichés. Il a été décidé de les classer séparément pour des raisons de conservation préventive.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes du Code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. Certains documents de ce versement contenant des informations relatives à la protection de la vie privée sont soumis à un délai de communicabilité de cinquante ans à compter de la date du document le plus récent inclus dans le dossier. D'autres dossiers contenant des informations relatives au secret médical ne sont communicables que cent vingt ans après la naissance de la personne concernée ou vingt-cinq ans après son décès.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOULINE (Pierre), *Le temps de l'encre*, 2008. **Cote ADS 4° 2270.**

BRIAIS (Bernard) *Aux beaux jours de la communale*, éditions De Borée, 2007. **Cote ADS 8° 4973.**

DESSAUW (Guy), *Deux siècles d'école communale*, édition Petit à petit, 2007. **Cote ADS 4° 2275.**

PROST (Antoine) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, éditions Perrin, 2004. **Cote ADS 8° 4040/1-4**

Tabliers et encriers, petite histoire de l'école primaire dans la Somme, catalogue de l'exposition organisée par les Archives départementales de la Somme du 4 avril au 8 juillet 2011.

Cotes ADS BR 3600 / 9.

Textes officiels

- Circulaire n°90-039 du 15 février 1990 sur le projet d'école.
- Circulaire n°90-082 du 9 avril 1990 sur la mise en place et l'organisation des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.
- Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.
- Circulaire n°90-312 du 28 novembre 1990 sur le partenariat Éducation nationale-Culture pour les enseignements artistiques et les activités artistiques et culturelles dans le premier degré.
- Circulaire n°98-144 du 9 juillet 1998 sur l'aménagement des temps et des activités de l'enfant : mise ne place du contrat éducatif local et des rythmes périscolaires.
- Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 sur l'organisation des sorties scolaires.
- Circulaire n°2002-113 du 30 avril 2002 sur les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré.
- Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.
- Décret n°2005-1014 du 24 août 2005 sur les dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école.
- Circulaire n°2007-022 du 22 janvier 2007 sur les dimensions artistiques des projets d'école et d'établissement.
- Circulaire n°2008-059 du 29 avril 2008 sur le développement de l'éducation artistique et culturelle.
- Décret n°2008-463 du 15 mai 2008 sur l'organisation des écoles maternelles et élémentaires.
- Circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

PLAN DE CLASSEMENT

Administration et fonctionnement

- Coordination avec l'Inspection académique
- Politique éducative
- Participation des parents d'élèves
- Fonctionnement

Bâtiment

- Patrimoine mobilier
- Sécurité

Pédagogie et enseignements

- Conseils
- Projets et sorties éducatives
- Éducation artistique
- Éducation littéraire
- Éducation physique

Personnel

- Auxiliaire de vie scolaire

Élèves

- Situation administrative
- Evaluations
- Festivités
- Personnalisation du parcours scolaire

Aide sociale et santé

- Prévention et éducation pour la santé

Photographies

- Photographies de classe et portraits individuels

Administration et fonctionnement

Coordination avec l'inspection académique

- 123W1** Effectifs. - Enquêtes de rentrée : enquête n°19 (2002-2003), fiches annuelles (2003-2006, 2010-2011). Provenance des élèves, dérogations : demande et refus (2002, 2010-2012) ; commune de résidence : listes d'élèves (2011-2012) ; enfants du voyage : états de situation (2006, 2009) ; retard scolaire d'enfant venant du privé : fiche de transmission (2000). 2000-2012
- 123W2** Orientation au collège : listes nominatives, notifications de la décision, accord ou refus des parents, dérogations, fiches de liaison. 2002-2006, 2010-2013

Politique éducative

- 123W3-9** Projets d'école² et d'action éducative : calendriers, compte-rendus de réunion, programmes des actions mises en œuvres et à mettre en œuvre, avis et signatures des membres du conseil d'école, de l'inspecteur de circonscription et de l'inspection académique, fiches de liaison avec l'inspecteur de circonscription, fiches actions, avenants, demandes d'aides financières, commandes, bilans, circulaires, documentation. 1989-2012
- 123W3** 1989-1992
- 123W4** 1992-1995
- 123W5** 1996-1999
- 123W6** 1999-2002
Ce dossier contient de la documentation demandée à divers organismes de santé dans le cadre du projet sur l'éducation à la santé et à l'hygiène.
- 123W7** 2002-2006
Le projet initialement prévu sur trois ans a été prolongé d'une année.
- 123W8** 2006-2009
Les actions menées durant l'année scolaire 2008-2009 sont manquantes.
- 123W9** 2009-2012

Participation des parents d'élèves

- 123W10** Élections des représentants au conseil d'école : listes de candidatures, procès-verbaux. 2003-2012
Il manque les années 2004 à 2007 ainsi que l'année scolaire 2008-2009.
- 123W11** Relations avec l'inspection académique : courriers. 2010

2 Le projet d'école d'abord annuel devient triennal à partir de 1996.

Fonctionnement

123W12	Rentrée scolaire : instructions aux parents, liste de fournitures.	2009-2010
123W13	Organisation du temps scolaire : plannings, emploi du temps par cycle.	[2011-2012]
123W14	Coopérative scolaire. - Comptabilité : cahiers récapitulatifs, compte-rendus d'activités, factures, relevés bancaires, correspondances. <i>Les compte-rendus et les cahiers récapitulatifs sont manquants pour l'année 2009-2010.</i>	2006-2010

Bâtiment

Patrimoine mobilier

123W15	Matériel informatique, équipement par l'Inspection académique ³ : courrier.	2002
123W16	Achat de fournitures : bons de commande, factures, bordereaux de livraison.	2009-2013
123W17	Registre du matériel.	Avant 2004- [2006]

Sécurité

123W18	Évacuation. - Exercices : registres, fiches annuelles de sécurité, plans particuliers de mise en sûreté (2004, 2009-2013).	2004-2013
123W19	Règlement intérieur ⁴ . - Informations aux élèves et aux parents : listes des règles à respecter, mises à jour, texte départemental type pour les écoles publiques maternelles et élémentaires (2009).	[2000]-2009

Pédagogie et enseignements

Conseils

123W20	Conseils d'école : invitations, compte-rendus, remarques de l'inspection académique. <i>Contient le règlement intérieur de 1994.</i>	1989-2012
123W21-22	Conseils des maîtres et conseils de cycles, réunions de rentrée : calendrier prévisionnel des réunions, compte-rendus, remarques de l'inspection académique.	1996-2012
123W21		1996-2009
123W22		2009-2012

3 L'équipement en matériel informatique se fait dans le cadre de la mise en place du Brevet Internet et Informatique (B2I)

4 Un autre règlement intérieur se trouve dans les conseils d'école voir la cote 123W20

Projets et sorties éducatives

123W23-25	Projets, mises en place et réalisations.	1999, 2009-2010
123W23	Relations avec le conseiller pédagogique de l'inspection : courriers.	1999
123W24	Sécurité routière : mails, demande d'intervention extérieure ⁵ .	2009
123W25	Réduction des déchets, concours scolaire : diplôme, coupures de presse, récompense.	2010
123W26	Sorties scolaires sans hébergement : demandes d'autorisation à l'inspecteur de l'Éducation nationale, devis, factures du transporteur, programme, revue de presse.	2002-2013

Éducation artistique

123W27	Théâtre et musique, relation avec l'inspecteur : projets pédagogiques.	2010
---------------	--	------

Éducation littéraire

123W28	Langues vivantes, mise en œuvre de l'enseignement : tableaux de répartition.	2009
---------------	--	------

Éducation physique

123W29-31	Association sportive scolaire USEP ⁶ du RPI d'Hescamps-Agnières.	
123W29	Statuts : déclarations de modification en préfecture (2006-2007, 2009), procès-verbal de réunion d'assemblée du 10 novembre 2006, demande de modification d'association à insérer au Journal officiel (2006).	2006-2010
123W30	Comptabilité : budgets prévisionnels, cahiers de compte, relevés bancaires, factures.	2006-2008
123W31	Activités. - Journée d'orientation du 29 mai 2001 : feuilles d'exercices plans, répartition des équipes. Déplacements des compétiteurs pour les épreuves sportives officielles : récapitulatif, autorisations parentales (2002, 2005-2006).	2001-2006
123W32	Gymnastique : travaux d'élèves.	[Années 2000]
123W33	Piscine : projets pédagogiques, demandes d'agrément du moniteur, règlement, listes nominatives, plannings, demandes de créneaux horaires, évaluations. <i>Il n'existe pas de dossiers pour la piscine des années 2005 à 2009.</i>	1998-2013

5 L'intervenant extérieur est un lieutenant de Gendarmerie.

6 Union Sportive des Écoles Primaires (USEP)

Personnel

Auxiliaire de vie scolaire

123W34 Informations de l'Inspection académique : courrier, répartition des heures attribuées à chaque enfant. 2007

Élèves

Situation administrative

123W35-40 Registres matricules. 1880-2013

123W35-38 Ecole d'Agnières. 1880-2013

123W35 1880-1935
Une feuille, seuls les instituteurs y sont inscrits.

123W36 1941-1954

123W37 1954-1985

123W38 2002-2013

123W39-40 Ecole d'Hescamps : registres matricules. 1913-2010

123W39 1913-1993
Les listes d'élèves sont tenus jusqu'en 1974. Seuls les instituteurs sont inscrits pour la période 1974 à 1993.

123W40 1989-2010

123W41 Répartition des élèves par classe : listes.
Ces documents indiquent les dates de naissance des élèves, les noms de leurs parents et leurs adresses. 2001-2002, 2009-2012

123W42 Registres d'appel.
Les registres contiennent des mots d'absence. 2001-2013

Évaluations

123W43-44 Évaluations collectives. 2000-2003

123W43 « Médial » : recommandations, livrets, résultats (2000-2001).
Médial signifie « moniteur pour l'évaluation des difficultés de l'apprenti lecteur ». 2000-2001

123W44 Évaluation nationale des CE2 : cahiers de l'élève, résultats individuels, bilans statistiques comparatifs (2001-2003). 2001-2003

Évaluations

123W45-51	Évaluations individuelles : livrets d'élève, interrogations, bilans.	1999-2013
123W45-48	Maternelles.	1999-2010
	123W45 Année scolaire 1999-2000.	
	123W46 Année scolaire 2000-2001.	
	123W47 Année scolaire 2001-2002.	
	123W48 Année scolaire 2009-2010.	
123W49-51	Primaires.	2009-2013
	123W49 Année scolaire 2009-2010.	
	123W50 Année scolaire 2011-2012.	
	123W51 Année scolaire 2012-2013.	

Festivités

123W52	Kermesses : demandes d'aide aux parents, affichettes, programmes, factures, invitations, bons, listes des lots.	1996-1997, 2009-2010
123W53	Arbres de Noël : programmes, recherche de lots, grilles de tombola, demandes d'aide et recommandations aux parents, discours, bons de commande de sapins, articles de presse, disque compact musical. <i>Sur le disque est enregistrée une dizaine de musiques françaises des années 1980 à 2010.</i>	1997, 2006- 2012

Personnalisation du parcours scolaire

123W54-56	Enfance en danger. - Signalements : fiches, notes des directeurs d'école, mots d'absences, certificats médicaux, compte-rendus de l'équipe éducative, aides mises en place, décisions d'orientation, évaluations, correspondances.	1998-2004
123W54	Nom de famille commençant par B	1998
123W55	Nom de famille commençant par H	1998-2003
123W56	Nom de famille commençant par L	2003-2006
123W57	Fréquentation irrégulière. - Rappel aux familles : correspondances. <i>Ces documents concernent une seule famille.</i>	1999
123W58	Équipe éducative. - Réunion : compte-rendus ⁷ . <i>Ce dossier ne concerne que deux élèves.</i>	2009-2010
123W59	Aides organisées par les enseignants : autorisations parentales, plannings, fiches modules indiquant les connaissances à acquérir, travaux d'élèves, notes des enseignants.	

⁷ Les élèves concernés ont également fait l'objet de plusieurs dispositifs d'aide (voir cotes 123W61 à 68).

	<i>Ce dossier est classé par enfants.</i>	2008-2012
123W60	Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) : demandes d'aides, avis du réseau, autorisations parentales. <i>Ce dossier est classé par enfants.</i>	2000-2011
123W 61-68	Élèves en difficulté ayant bénéficié de plusieurs dispositifs d'aide : fiches d'aide personnalisée, autorisations parentales, signalements à la commission de circonscription préscolaire et élémentaire, décisions de la commission de circonscription préscolaire et élémentaire, comptes-rendu de l'équipe éducative, demandes d'aide auprès du Rased, réponses du Rased, programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), projets pédagogiques individualisés (PPI), évaluations, projets personnalisés de scolarisation, analyses médicales, avis de médecins, décisions de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés.	1999-2012
123W61	Nom de famille commençant par B	2009-2012
123W62	Nom de famille commençant par C	2010-2011
123W63	Nom de famille commençant par D	2008-2012
123W64	Nom de famille commençant par De	1999-2011
123W65	Nom de famille commençant par F	2011-2012
123W66	Nom de famille commençant par M	2006-2011
123W67	Nom de famille commençant par P	2003-2011
123W68	Nom de famille commençant par V	2009-2012
123W69	Élèves à besoins spécifiques . - Accompagnement pédagogique : projets individualisés.	1998
123W70	Stage de remise à niveau pendant les vacances scolaires : autorisation parentale.	2010

Aide sociale et santé

Prévention et éducation pour la santé

123W71	Accidents scolaires : registres et déclarations individuelles.	1997-2004, 2011
123W72	Cahier de soins.	[Fin années 1990-début années 2000]
123W73	Projets d'accueil individualisés : protocoles d'intervention, reconductions, ordonnances médicales.	2009-2012
123W74	Service de la promotion de la santé en faveur des élèves de l'Académie d'Amiens : fiches individuelles de renseignements, courrier.	2003, 2010

Photographies

Photographies de classe et portrait individuels

123W 75-76	Avant 2004.	[Avant 2004]
	123W75 Classe de la maternelle au CE2. <i>Deux exemplaires, format 18x24 cm.</i>	[Avant 2004]
	123W76 Classe des CM1-CM2 <i>Un exemplaire, format 18x24 cm.</i>	[Avant 2004]
123W 77-78	Année scolaire 2004-2005.	2005
	123W77 Classe de la maternelle et du CP. <i>Deux exemplaires, format 18x24 cm.</i>	2005
	123W78 Classe du CE1 au CM2. <i>Deux exemplaires, format 18x24 cm. Contient deux portraits de fratrie.</i>	2005
123W79	Année scolaire 2005-2006, classes des maternelles et CP. <i>Deux exemplaires, format 18x24 cm.</i>	2006
123W 80-81	Année scolaire 2006-2007.	2007
	123W80 Classe de la maternelle et du CP. <i>Un exemplaire, format 18x24 cm.</i>	2007
	123W81 Classe du CE1 au CM2. <i>Un exemplaire, format 18x24 cm.</i>	2007
123W 82-83	Année scolaire 2007-2008.	2008
	123W82 Classe de la maternelle et du CP. <i>Un exemplaire, format 18x24 cm.</i>	2008
	123W83 École entière, élèves et équipe éducative. <i>Un exemplaire, format 18x24 cm.</i>	2008
123W84	Année scolaire 2009-2010, école entière. <i>Un exemplaire, format 20x30cm. Comprend également un calendrier de l'année 2011 avec les photographies des classes par niveau (2 exemplaires).</i>	2010
123W 85-86	Année scolaire 2010-2011.	2011
	123W85 École entière. <i>Un exemplaire, format 20x30 cm.</i>	2011
	123W86 Photographies de classes et portraits individuels : planches.	2011
123W 87-88	Année scolaire 2011-2012.	2012
	123W87 Classe de la maternelle et du CP. <i>Deux exemplaires, format 20x30 cm.</i>	2012
	123W88 Classe du CE1 au CM2. <i>Deux exemplaires, format 20x30 cm.</i>	2012

123W89 Année scolaire 2012-2013, portraits individuels du CP au CM2 :
planches.

2013